



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de la licence professionnelle



Médiation de l'information et du
document dans les environnements
numériques (MIDEN)

de l'Université de Strasbourg

Vague C 2013-2017

Campagne d'évaluation 2011-2012



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Le Président de l'AERES

Didier Houssin

Section des Formations
et des diplômes

Le Directeur

Jean-Marc Geib

Evaluation des diplômes

Licences Professionnelles – Vague C

Académie : Strasbourg

Établissement déposant : Université de Strasbourg

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Spécialité : Médiation de l'information et du document dans les environnements numériques

Dénomination nationale : SP6-Ressources documentaires et bases de données

Demande n° S3LP130004099

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) : Institut universitaire de technologies « Robert Schuman » d'Illkirch
- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /
- Convention(s) avec le monde professionnel : Association des professionnels de l'information et de la documentation (ADBS), Fédération des associations des enseignants-documentalistes de l'Education Nationale (FADBEN)
- Secteur professionnel demandé : SP6-Communication et information

Présentation de la spécialité

La licence a ouvert en 2006 et est localisée sur la commune d'Illkirch à l'institut universitaire de technologies « Robert Schuman ». Elle forme des professionnels de l'information-documentation et des spécialistes de l'information numérique, en apportant notamment des compétences sur les outils innovants du web et sur la gestion des contenus (publication en ligne, recherche, organisation de l'information). Les postes visés sont : responsable des ressources documentaires, de service d'information, de l'information et de la communication, chargé de communication interne, gestionnaire de contenu, documentaliste, bibliothécaire. La formation accueille un public en formation initiale, en alternance (essentiellement en contrat d'apprentissage) et en formation continue.

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

Le formation apporte un complément de compétences à des publics issus de cursus divers, dont une proportion non négligeable d'étudiants issus de master, répond à leurs attentes ainsi qu'à celle des milieux professionnels. Elle forme en alternance et répond également aux besoins professionnels par la formation continue. L'insertion professionnelle est satisfaisante puisque la proportion des diplômés en emploi est en général supérieure à 80 %.

Les partenariats professionnels sont très satisfaisants : des conventions ont été signées avec deux associations représentatives, les professionnels sont bien présents dans les enseignements tant en volume que dans le cœur de métier, et pour le suivi des stagiaires et des apprentis.

Le conseil de perfectionnement, réuni deux fois par an, contribue au pilotage de la formation. La formation accroît son attractivité et les procédures de sélection des étudiants sont rodées. L'unité d'enseignement permet de moduler les contenus des enseignements pour harmoniser en tenant compte de la diversité des cursus d'origine du public. Les contenus pédagogiques et les moyens matériels sont en adéquation avec le contenu de la formation tout comme l'organisation et le pilotage de la spécialité. Le dossier est bien renseigné et semble avoir bénéficié de l'autoévaluation réalisée par l'établissement.

- Points forts :
 - La très bonne implication des milieux professionnels.
 - Une formation répondant aux attentes du monde professionnel.
 - Une organisation et un pilotage pédagogiques efficaces.
 - Des partenariats formalisés.

Recommandations pour l'établissement

Il conviendrait de maintenir les acquis de la formation et de développer en conseil de perfectionnement une démarche d'amélioration continue de la formation. La réflexion sur l'ouverture de la formation en enseignement à distance, mérite d'être poursuivie pour être concrétisée.

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : A+

Indicateurs

TABLEAU DES INDICATEURS DE LA SPECIALITE (fourni par l'établissement)			
	2008-2009	2009-2010	2010-2011
Nombre d'inscrits	25	29	24
Taux de réussite	96	96,6	N/C
Pourcentage d'inscrits venant de L2 (ou L3)	24	21	28
Pourcentage d'inscrits venant de DUT	32	48	40
Pourcentage d'inscrits venant de BTS	28	4	0
Pourcentage d'inscrits en formation initiale (hors apprentissage et contrats de professionnalisation)	40	34	29
Pourcentage d'inscrits en formation continue	24	21	13
Pourcentage d'inscrits en contrat en alternance (d'apprentissage ou de professionnalisation)	36	45	58
Pourcentage d'enseignements assurés par des professionnels	48	48	48
ENQUETES NATIONALES			
	2007-2008	2008-2009	
Taux de répondants à l'enquête	57	63,2	-
Pourcentage de diplômés en emploi (2)	83	91	-
Pourcentage de diplômés en poursuite d'études (2)	0	ND	-
Pourcentage de diplômés en recherche d'emploi (2)	17	0	-

ENQUETES DE SUIVI PROPRE DE LA FORMATION	2007-2008	2008-2009	2009-2010
Taux de répondants à l'enquête	73	68	66
Pourcentage de diplômés en emploi (2)	74	88	84
Pourcentage de diplômés en poursuite d'études (2)	16	12	11
Pourcentage de diplômés en recherche d'emploi (2)	10	0	5

- (1) Données des trois dernières années (pour lesquelles on dispose du nombre d'inscrits et du taux de réussite), pourcentages arrondis à l'unité.
- (2) Préciser l'année d'obtention du diplôme et combien de mois après cette obtention a été réalisée l'enquête, ceci pour chacune des trois dernières enquêtes nationales et de suivi propre.
Pourcentages calculés sur la base des diplômés ayant répondu aux enquêtes et arrondis à l'unité.



Observations de l'établissement



Monsieur Jean-Marc GEIB
Directeur

**Agence d'évaluation de la recherche et de
l'enseignement supérieur**
Section des formations et des Diplômes

20 rue Vivienne
75002 PARIS

Alain BERETZ
Président

Affaire suivie par
Frédérique GRANET-
LAMBRECHTS
Vice-présidente Formations
Initiale et Continue

Strasbourg, le 9 mai 2012

Objet : Evaluation des Licences, des Licences professionnelles et des Masters
Nos Réf. : FG/MA/N° 2012-076

Secrétariat :
Martine ARRO
Tél. : +33 (0)3 68 85 63 62
Martine.Arro@unistra.fr

Monsieur le Directeur,

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint les réponses aux évaluations réalisées par les experts de l'AERES des dossiers déposés au niveau Licence et au niveau Master par l'Université de Strasbourg dans le cadre de la campagne d'habilitation vague C.

Je vous en souhaite bonne réception et vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de ma considération distinguée.



Alain BERETZ



Académie : Strasbourg

Etablissement déposant : Université de Strasbourg

Spécialité : Médiation de l'information et du document dans les environnements numériques

Dénomination nationale : SP6-Ressources documentaires et bases de données

Demande n°S3LP130004099

En préambule aux réponses pour chacune des mentions, l'établissement souhaite faire part des éléments suivants, en réponse à des observations formulées par les experts concernant la durée du suivi de l'offre de formation

Refondée au 1^{er} janvier 2009, la jeune Université de Strasbourg a entrepris de se doter de procédures et d'outils validés par son CEVU et son CA en ce qui concerne l'évaluation des formations, l'évaluation des enseignements et le suivi de l'insertion professionnelle des étudiants, de sorte que les enquêtes réalisées au niveau de l'ensemble de l'établissement ne peuvent pas remonter à des années antérieures.

S'agissant des enquêtes relatives à l'évaluation des formations, la première enquête générale a porté sur l'année 2011 et un bilan a été présenté à la Commission centrale de suivi en mars 2012.

S'agissant de l'évaluation des enseignements, les procédures et les outils ont été élaborés en 2011 et approuvés par le CEVU en mai 2012. La première enquête générale sera effectuée à l'issue du semestre d'automne 2012.

Enfin, au-delà des enquêtes dans les composantes, les enquêtes nationales de suivi de l'insertion professionnelle des étudiants ont été faites, par contre l'université n'a pas entrepris d'enquêtes systématiques des diplômés de Licence générale jusqu'à 2011. Depuis lors, de telles enquêtes sont aussi réalisées.

Pas de réponse.